

Riddes, le 29 mars 2011

Rédaction du bulletin officiel

1950 Sion

COMMUNE DE RIDDES

Signalisation routière

La police intercommunale des 2 rives, vu le préavis de l'administration communale, en application des articles 3 LCR, 107 OSR et 232 LR, porte à la connaissance des usagers les décisions suivantes, sujettes à recours dans les 10 jours, dès la présente publication, auprès du conseil communal :

La pose d'indicateurs de direction "Complexe Combremont - Bibliothèque - Ludothèque" au carrefour route de Leytron et à la rue de Combremont, à la hauteur du Centre sportif, à Riddes.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier et des plans auprès du Greffe communal.

L'Administration communale